



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE MISE A
DISPOSITION DU LOGEMENT SITUE AU 2EME
ETAGE GAUCHE SIS 6, RUE CLEMENT VIENOT
AVEC MADAME ROTONDO**

**DÉCISION N° DM-20-045
EN DATE DU 30 JANVIER 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°2017-4937 du 14 novembre 2017, portant délégation de fonction à Monsieur Marc WALCH, adjoint au Maire délégué à la prévention et à la sécurité publique, aux affaires juridiques et domaniales ;

CONSIDÉRANT que le logement situé au deuxième étage gauche de l'immeuble sis, 6, rue Clément Vienot, propriété de la ville est libre de toute occupation ;

CONSIDÉRANT que Madame Sandrine ROTONDO a manifesté le souhait de bénéficier de la mise à disposition du logement susvisé et accepté les conditions proposées par la commune ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention d'occupation du domaine public avec Madame Sandrine ROTONDO, relative à la mise à disposition d'un logement situé au deuxième étage gauche de l'immeuble sis, 6, rue Clément Vienot, moyennant le versement, au titre de la première année, d'une redevance mensuelle de 1 400,00 € ainsi que des charges provisionnelles d'un montant de 110,00 €.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé de la prévention, de la
sécurité publique, des affaires juridiques et du
domaine,

Signé

Marc WALCH

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200130-lmc1H7125H1-AR Date de réception en Préfecture : 30/01/2020 Date de Publication : 30/01/2020
